

**S.I.G.F. du Massacre****COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SYNDICALE**

Réunie en séance publique le 24 février 2009 à 20 heures  
En salle du conseil municipal en mairie de LAMOURA

Date de convocation : 16 février 2009

Secrétaire : Dominique DELACROIX

**Etaient présents :**

MASSON Michel et MARCHAND Nolween, commune de Prémanon,  
MOYAT Alain et REGAD Bernard, commune de Septmoncel,  
GROSSIORD Daniel, commune Des Molunes,  
PERRIN Albert et SAMARDIA Roland, commune de Longchaumois,  
HUGON Xavier et DELACROIX Dominique, commune de Lamoura.

MM LAHAYES et DEVILLERS : O.N.F.

**1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2008 :**

Approuvé à l'unanimité.

**2) Présentation du S.I.G.F :**

Il est prévu en 2009 de faire une présentation du S.I.G.F. à chaque commune membre afin d'informer les élus et de les sensibiliser aux actions et problèmes du syndicat. Michel MASSON et Valérie BERRIOT ont élaboré un document informatique projetable sur écran. O.N.F. dispose également d'une présentation de même type avec notamment des cartes de meilleures qualités. Un mixage des deux sera préparé pour engager la tournée des communes.

**3) Tableau synthétique des ventes 2008:**

Un tableau de synthèse des ventes 2008 de résineux et feuillus est remis aux membres de la commission syndicale. Il reprend par lot tous les éléments autant quantitatifs que financiers. En plus d'une grande clarté et d'une bonne lisibilité ce document permet de connaître avec exactitude le bilan de l'année 2008.

**4) Adoption du compte administratif 2008 :**

Le Président présente le compte administratif 2008, document récapitulatif de tous les mouvements effectués en recettes et dépenses pour les sections fonctionnement et investissement.

Présentation des résultats budgétaires de l'exercice :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	47 091.06	286 647.96	333 739.02
Dépenses	34 405.20	277 309.49	311 714.69
Excédent	12 685.86	9 338.47	22 024.33

M. MASSON, Président, sort de la salle et D. DELACROIX, doyen de la commission prend la présidence.

En l'absence de commentaire sur le document présenté, il est adopté à l'unanimité.

**5) Adoption du compte de gestion 2008**

Le résultat à la clôture de l'exercice précédent 2007 s'élève à +206733.47€ ; sachant que la part affectée à l'investissement sur l'exercice 2008 est de -47091.06€ et que le résultat de l'exercice 2008 est de +22024.33€, le résultat de clôture de l'exercice 2008 s'élève à +181666.74€.

Considérant la conformité des écritures avec la présentation générale du compte administratif fourni en pièce jointe,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008, sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et sur la comptabilité des valeurs inactives, le comité syndical du SIGF déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par le receveur Mme MATHIEU Andrée visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**6) Affectation du résultat de l'exercice 2008**

Monsieur le Président expose au comité syndical du SIGF que l'exercice 2008 a généré un excédent de fonctionnement de 9338.47€.

Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 206733.47€, les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 216871.94€. (9338.47€+206733.47€=216871.94€)

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du SIGF décide d'affecter ce résultat comme suit :

S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter obligatoirement au compte 1068 (recettes d'investissement) pour 34405.20€.

Le solde disponible restant étant affecté à l'excédent reporté au compte 002 (recettes de fonctionnement) pour 181666.74€. (34405.20€+181666.74€=216871.94€)

La délibération est votée à l'unanimité

**7) Budget primitif 2009**

Le budget 2009 reprend l'ensemble des dépenses obligatoires et ajuste les dépenses courantes. Par contre les recettes liées aux coupes de bois sont ramenées à 250 000 € au lieu des 300 000 € prévus en 2008 afin d'anticiper une possible baisse des cours ou des inventus. De plus, les dépenses d'investissement du chapitre 21 sont portées à 72 000 € soit une majoration de 40 000 € pour l'acquisition éventuelle d'une parcelle de bois aux Auvergnès (section AP N° 477, propriété DURAFFOURG) et des travaux sur les routes forestières du massif.

\*avec affectation du résultat de l'exercice 2008

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	432076.74	96563.00 +34405.20	563044.94€
Recettes	250410.00 +181666.74	130968.20	563044.94€
Total des sections	432076.74€	130968.20€	563044.94€

Après discussion sur ces propositions, le budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité.

**8) Devis O.N.F pour travaux 2009:**

Le devis de travaux à réaliser par O.N.F. d'un montant de 31 800 €HT est accepté. Il est rappelé que pour 2010, une consultation de prestataires privés doit être lancée afin de faire jouer la concurrence. O.N.F. doit-nous fournir des documents types et notamment la nature des travaux à réaliser et les lots à traiter.

**9) Convention Balancier/Serra :**

Le syndicat mixte a remis 2 projets de convention pour régler ce problème. Ils sont remis à O.N.F. pour vérification avant approbation et signature.

**10) Ventes 2009 :**

La commission doit se prononcer sur le mode retenu pour les ventes de 2009. Les contrats d'approvisionnement dont nous avons déjà beaucoup parlé ne semblent pas avoir, dans la conjoncture actuelle, la faveur des scieurs qui se retranchent derrière la crise et une gestion à vue de leurs stocks sans engagement sur une période de 2 à 5 ans. Nous ne savons pas à ce jour quelle sera la tendance en 2009.

Il est retenu pour 2009 :

- Feuillus : 3 lots bord de route, pour faire travailler les exploitants locaux ;
- Résineux : 2 lots en pré-vente, 1 lot en UP et le reste sur pied.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Secrétaire

D. DELACROIX

Le Président

M. MASSON



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**SIGF DU MASSACRE**

**POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE PRINCIPALE DE ST CLAUDE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**ANNEE 2009**

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	432 076,74	280 410,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		181 688,74
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		432 076,74	432 076,74

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	98 968,00	130 968,20
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	34 405,20	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		130 968,20	130 968,20
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		563 044,94	563 044,94

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent (telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	114 423,47		119 735,00	119 735,00	119 735,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 787,69		4 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits			203 000,00	203 000,00	203 000,00
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00				
65a	Frais de fonct. des groupes d'élus			326 735,00	326 735,00	326 735,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>418 221,16</b>		<b>1 437,00</b>	<b>1 437,00</b>	<b>1 437,00</b>
66	Charges financières	1 000,00		600,00	600,00	600,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)			6 841,74	6 841,74	6 841,74
022	Dépenses imprévues	21 100,00		335 513,74	335 513,74	335 513,74
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>441 942,47</b>		<b>96 583,00</b>	<b>96 583,00</b>	<b>96 583,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	65 000,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	65 000,00		96 583,00	96 583,00	96 583,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>130 000,00</b>		<b>96 583,00</b>	<b>96 583,00</b>	<b>96 583,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>508 942,47</b>		<b>432 076,74</b>	<b>432 076,74</b>	<b>432 076,74</b>

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** 432 076,74

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges			250 400,00	250 400,00	250 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	300 200,00				
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante			250 400,00	250 400,00	250 400,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>300 200,00</b>		<b>250 400,00</b>	<b>250 400,00</b>	<b>250 400,00</b>
76	Produits financiers	9,00		10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur aux provisions (4)			250 410,00	250 410,00	250 410,00
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>300 209,00</b>		<b>250 410,00</b>	<b>250 410,00</b>	<b>250 410,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>300 209,00</b>		<b>250 410,00</b>	<b>250 410,00</b>	<b>250 410,00</b>

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** 250 410,00

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>96 583,00</b>
--	------------------

dirigé, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 18 - Modalités de vote.
- (2) Inserte en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif ou si reprise antécédente des résultats).
- (3) La vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (déplacements, ZAC...) par ailleurs répertoriées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 recense les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il recense, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation budgétisée en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il exerce.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV).
- (10) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Boite de l'opération DF 023 + DF 043 - RF 042 ou soit de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées			10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours			72 000,00	72 000,00	72 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	40 000,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	40 000,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement			7 563,00	7 563,00	7 563,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 377,70				
18	Compte de liaison, affectation à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			7 563,00	7 563,00	7 563,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	7 377,70		7 563,00	7 563,00	7 563,00
46...1	<b>Total des op. pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	47 377,70		89 563,00	89 563,00	89 563,00
040	Op. d'ordre de transfert entre sections (5)	14 822,30				
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	14 822,30				
	<b>TOTAL</b>	62 200,00		89 563,00	89 563,00	89 563,00

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	34 405,20
--	-----------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	123 968,20
---	------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1066)					
1066	Excédents de fonct. capitalisés (10)	47 081,08		34 405,20	34 405,20	34 405,20
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			34 405,20	34 405,20	34 405,20
	<b>Total des recettes financières</b>	47 081,08		34 405,20	34 405,20	34 405,20
45...2	<b>Total des op. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	47 081,08		34 405,20	34 405,20	34 405,20
021	virement de la section de fonctionnement (5)	65 000,00				
040	Op. d'ordre de transfert entre les sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	65 000,00		68 563,00	68 563,00	68 563,00
	<b>TOTAL</b>	112 081,08		102 968,20	102 968,20	102 968,20

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
--	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	130 436,20
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>68 563,00</b>
--	------------------

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	119 736,00		119 736,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		4 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	203 000,00		203 000,00
650	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 437,00		1 437,00
66	Charges financières	600,00		600,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	6 841,74		6 841,74
022	Dépenses imprévues		98 663,00	98 663,00
023	Virement à la section d'investissement		98 663,00	98 663,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>335 513,74</b>	<b>98 663,00</b>	<b>432 076,74</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

432 076,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
18	Remboursement d'emprunts (sauf 1868 non budgétaire)	7 663,00		7 663,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement	72 000,00		72 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00		10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
30	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
60	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks	7 000,00		7 000,00
020	Dépenses imprévues		98 663,00	98 663,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>96 663,00</b>		<b>96 663,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU

34 405,20

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

130 968,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre non budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Et la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitre "opérations d'équipement" ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 résume les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il recense, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
019	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	250 400,00		250 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>250 410,00</b>		<b>250 410,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>181 888,74</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>432 078,74</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (6)			
19	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
19	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	114 423,47	118 735,00	119 735,00
60811	EAU ET ASSAINISSEMENT	100,00	120,00	120,00
60818	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES		50,00	50,00
6094	FOURNITURES ADMINIST.		635,00	635,00
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	600,00		
61622	ENTRETIEN DE BATIMENTS		1 000,00	1 000,00
61823	ENTRETIEN DE VOIES ET RESEAUX		4 000,00	4 000,00
61824	ENTRETIEN DE BOIS ET FORETS	60 000,00	80 000,00	80 000,00
616	PRIMES D'ASSURANCE	850,00	880,00	880,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	20 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	100,00	100,00	100,00
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	300,00	300,00	300,00
6238	DIVERS	1 033,47	1 000,00	1 000,00
6267	RECEPTIONS	520,00	550,00	550,00
6281	FRAIS D'AFFRANCHISSEM.	100,00	200,00	200,00
6281	CONCOURS DIVERS	820,00	900,00	900,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAISE (EGLISE NOTAMMENT)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 797,69	4 000,00	4 000,00
6210	AUTRE PERSONNEL EXTER.	3 797,69	4 000,00	4 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	300 000,00	203 000,00	203 000,00
6569	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	50 000,00	3 000,00	3 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	250 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)</b>		419 221,16	326 735,00	326 735,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)	1 621,31	1 437,00	1 437,00
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 611,31	1 427,00	1 427,00
660	AUTRES CHARGES FINAN.	10,00	10,00	10,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	1 000,00	500,00	500,00
673	TITRES ANNULES	1 000,00	500,00	500,00
022	DEPENSES IMPREVUES (d)	21 100,00	6 841,74	6 841,74
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d</b>		441 942,47	335 513,74	335 513,74
029	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 000,00	96 563,00	96 563,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		65 000,00	96 563,00	96 563,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		506 942,47	432 076,74	432 076,74
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>				+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				=
				432 076,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p 41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNIE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent amplifié ;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BP2009 SIGF DU MASSACRE SIGF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
70	PRODUIT DES SERVICES DUDOMAINE ET VENTES DIV.	300 200,00	250 400,00	250 400,00
7021	VENTE DE RECOLTES	200,00	400,00	400,00
7022	COUPES DE BOIS	300 000,00	250 000,00	250 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70)</b>		300 200,00	250 400,00	250 400,00
78	PRODUITS FINANCIERS (b)	0,00	10,00	10,00
781	PRODUITS DE PARTICIPAT.	0,00		
784	PRODUITS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		10,00	10,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b</b>		300 200,00	250 410,00	250 410,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		300 200,00	250 410,00	250 410,00
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>				
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>				181 666,74
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				432 076,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p 4 1B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RP 042 = D1 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 775 et 778 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).